CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E86756 **VALABLE JUSQU'AU** 27/09/2024

ÉDITÉ LE **26/06/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/12/2009
Forme juridique : SARL
Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON 518 948 658

Siret : **518 948 658 00019**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 11117666
Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 408431350013
Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 408431350013
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : **TRELAT ET FILS SARL**

72, CHEMIN DE LA LECHERE
71960 LA ROCHE VINEUSE

Téléphone : 03 85 37 70 62 **Fax :**
Portable : 06 08 77 20 37

Site Internet :
E-mail : trelat-et-fils@orange.fr

Responsabilité légale :
TRELAT MAURICE CO GERANT / TRELAT FLORENT CO-GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	16/09/2021
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	28/09/2020
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	28/09/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE MACON
94, RUE DE LYON
71000 MACON

Version 01-2018

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.